



Appel à candidatures

Conférence Louise et Frank Nieboer sur l'AVC

Partenariat canadien dans le domaine de l'AVC

Contexte

La Conférence Nieboer a été créée en 2021 afin de reconnaître et d'honorer les membres exceptionnels de notre communauté qui ont été directement touchés par l'AVC ou qui en ont subi les conséquences, et qui ont transformé leur expérience personnelle en une mission visant à aider d'autres personnes qui vivent un parcours similaire.

La conférence est nommée en l'honneur de Frank et Louise Nieboer. Louise, une femme incroyable et un modèle à suivre, a subi un AVC à l'âge de 32 ans. Elle a passé sa vie à réaliser continuellement des progrès et à donner de l'espoir aux autres, en plus de les inspirer par sa présence lumineuse. Son mari et âme sœur, Frank, a été pour elle et pour tant d'autres une source exemplaire de force, de générosité et d'encouragements. Ensemble, ils ont créé plusieurs organismes de soutien aux victimes d'AVC en Alberta. Ces organismes offrent un soutien par les pairs en milieu hospitalier et non hospitalier. Ils ont fourni d'innombrables heures de leadership bénévole au sein du conseil d'administration du Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires, de la Stratégie canadienne de l'AVC et de Cœur + AVC en Alberta et à l'échelle nationale. Frank et Louise, en collaboration avec la *Stratégie canadienne de l'AVC*, ont élaboré un guide pour aider d'autres personnes à créer leurs propres organismes de soutien aux victimes d'AVC, que ce soit au pays ou ailleurs dans le monde. Ils sont des conférenciers et d'ardents défenseurs de l'amélioration des systèmes de soins, des services et du soutien aux personnes vivant avec les séquelles d'un AVC et parvenant à un rétablissement optimal, afin qu'elles puissent continuer à profiter pleinement de la vie en tant que membres actifs de leur communauté.

En 2024, la conférence sera présentée dans le cadre du *Congrès canadien de l'AVC* de CanStroke Essais post-AVC, qui se tiendra les 28 et 29 novembre 2024 à Calgary.

Prix du conférencier Nieboer

Le Prix du conférencier Nieboer est décerné à une personne, à un couple ou à une famille au pays qui a exercé une influence importante et positive sur le rétablissement après un AVC, les systèmes de soins de l'AVC ou le soutien aux personnes ayant une expérience vécue de l'AVC. Il récompensera les personnes, les couples ou les familles qui ont pris part à ces activités pendant de longues années et qui ont eu une incidence positive mesurable sur la vie des personnes victimes d'un AVC.

- Le conférencier Nieboer a la possibilité de présenter un petit exposé lors d'une séance plénière d'une réunion nationale, provinciale ou régionale de l'AVC au cours de l'année où il reçoit son prix;
- La personne présentant la conférence Nieboer recevra une lettre de reconnaissance et de félicitations signée par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, le Consortium Neurovasculaire Canadien, la Fédération des sciences neurologiques du Canada et CanStroke Essais post-AVC.
- Il n'y a pas de prix en argent pour ce poste de conférencier *Toutes les dépenses liées aux déplacements et à l'hébergement du conférencier sélectionné seront assumées par Cœur + AVC. La conférence pourrait être présentée virtuellement, au besoin. La participation en personne est préférable.* * Notez qu'un poste de conférencier distinct (Conférence Hnatyshyn) sera attribué à un professionnel de la santé travaillant dans le domaine de l'AVC ou du déficit cognitif d'origine vasculaire et ayant eu une incidence positive importante sur la santé du cerveau par sa contribution à la recherche, aux soins cliniques dans n'importe quelle discipline, aux changements apportés aux systèmes ou au soutien des personnes ayant une expérience vécue de l'AVC ou du déficit cognitif d'origine vasculaire au pays. L'appel à candidatures et l'attribution du poste de conférencier pour la Conférence Hnatyshyn seront diffusés en même temps que ceux de la Conférence Nieboer. *Des informations sur la Conférence Hnatyshyn sont accessibles [ici](#).*

Critères d'admissibilité et de sélection

- Les candidats doivent être des personnes ayant une expérience vécue de l'AVC, ou un membre de leur famille, un soignant ou un membre de la communauté résidant au Canada.
- Les candidats doivent être des personnes, des couples ou des familles qui s'efforcent de donner de l'espoir à d'autres personnes tout au long de leur parcours après un AVC et qui ont apporté une contribution importante et avérée en matière d'aide aux personnes victimes d'un AVC sans attendre de récompense ni de rémunération.
- Les candidats ont démontré qu'ils ont eu une incidence positive sur la vie de nombreuses personnes vivant avec un AVC grâce aux activités suivantes : soutien direct, conseils et espoir pour les personnes victimes d'un AVC; sensibilisation aux signes de l'AVC; prise de position en faveur de l'amélioration des soins, des services et des ressources en matière d'AVC; promotion d'un système de soins plus intégré et plus accessible pour les patients ayant subi un AVC au Canada; action à titre de porte-parole et de conférencier; engagement auprès d'organisations locales, régionales et nationales en faveur de la santé cérébrale et du soutien aux personnes victimes d'un AVC; élaboration d'outils et de ressources pour aider les personnes vivant avec un AVC. Une attention particulière est accordée ou peut être accordée aux personnes qui ont fourni un soutien ou une assistance aux communautés mal desservies ou aux communautés touchées par la discrimination ou le racisme.
- Les candidats doivent être des personnes, des couples ou des familles qui ont fait preuve de leur engagement en faveur de l'amélioration de la vie des personnes victimes d'un AVC sur une longue période (au moins deux ans).
- Les qualités personnelles et les réalisations de la personne qui est proposée.
- Il convient de proposer la candidature de toute personne qui répond aux critères de sélection en tant que champions exceptionnels des personnes victimes d'un AVC. La proposition de sa propre candidature ne sera pas acceptée.

- La personne qui est proposée doit être disponible pour présenter son exposé à la conférence sur l'AVC l'année où elle est sélectionnée pour le prix.

Processus de proposition de candidat

- Les propositions de candidatures doivent être acheminées à Laurie Charest, coordinatrice, systèmes de santé de Cœur + AVC (laurie.charest@heartandstroke.ca).
- Toutes les propositions de candidats doivent inclure les éléments suivants :
 - o nom de la personne ou du groupe soumettant la candidature;
 - o nom du candidat, sa ville et sa province, son adresse de courriel, son titre professionnel (s'il y a lieu), ses fonctions actuelles et ses affiliations;
 - o énoncé d'un maximum de 500 mots portant sur les qualités et les réalisations du candidat démontrant son admissibilité et son mérite à recevoir ce prix;
 - o lettres d'appui supplémentaires de la part de pairs du candidat : acceptées, mais non obligatoires pour la prise en compte de la candidature. Les lettres d'appui doivent compter un maximum de 500 mots portant sur les contributions du candidat qui justifient cette reconnaissance.

Calendrier

- **La date limite de soumission des candidatures et de tous les documents justificatifs est le 3 juin 2024 avant la fermeture des bureaux.**
- La candidate ou le candidat retenu sera informé à la fin juin 2024.